

LA GAZETTE DE BOREST

Numéro 59

AVRIL 2025



LE MOT DU MAIRE

SOMMAIRE

Le Mot du
Maire

Les Derniers
Conseils
Municipaux

La vie à Borest

A vos
Agendas !

Tribune Libre

La Nonette
notre rivière

Le printemps, saison du renouveau

Le printemps s'installe peu à peu, apportant ses premiers jours ensoleillés et nous invitant à laisser derrière nous les dernières fraîcheurs de l'hiver. Cette année encore, l'hiver a été clément, au point que le matériel destiné à la neige et au verglas est resté bien au chaud dans son garage, à la ferme Degraeve. J'aimerais d'ailleurs saluer tout particulièrement leur engagement : au-delà du simple stockage, c'est souvent grâce à leur prêt de matériel que nous pouvons intervenir efficacement sur les différents secteurs de notre commune. Qu'ils en soient sincèrement remerciés pour leur dévouement au service du bien commun.

Un avenir scolaire à repenser

Le premier trimestre est aussi une période charnière pour l'évaluation de la carte scolaire. Chaque année, ces réajustements entraînent des décisions difficiles, notamment en ce qui concerne la fermeture de classes. Initialement, le gouvernement prévoyait une réduction d'environ 4 000 postes dans l'Éducation nationale. Toutefois, cette orientation a été revue à la baisse.

Le seuil de maintien d'une classe étant fixé à 17 élèves par niveau, notre RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec 63 enfants répartis sur quatre niveaux ne peut malheureusement pas y répondre. La fermeture d'une classe devient donc inévitable.

Avec Alexis Patria, maire de Fontaine-Chaâlis, nous avons cherché à comprendre pourquoi un village comme Borest enregistrait une perte de 19 élèves en primaire, dont 87 % sont scolarisés à Senlis. Il ressort de nos échanges que cette école offre des infrastructures modernes, un cadre éducatif regroupé en un seul lieu, une direction unique assurant une gestion cohérente, ainsi qu'une équipe enseignante jeune, dynamique et à l'écoute des familles.

À l'inverse, notre RPI souffre de bâtiments dispersés entre Borest et Fontaine, avec des locaux vieillissants à Borest (chauffage déficient, sanitaires souvent hors service), une organisation éclatée entre deux directions et des enseignants dispersés. Cependant, ces deux dernières années ont marqué un réel progrès avec le rajeunissement de l'équipe et une gestion plus dynamique.

Malgré ces améliorations, le système actuel du RPI montre ses limites. Il est temps de repenser notre modèle scolaire. En concertation avec le directeur académique des services de l'éducation de l'Oise et l'inspecteur de l'éducation nationale, nous sommes convaincus que la meilleure solution est d'évoluer vers un RPC (Regroupement Pédagogique Concentré). L'idée ? Réunir tous les niveaux en un seul lieu, sous une direction unique, avec des infrastructures adaptées.

Un tel projet implique la construction de nouveaux locaux pour accueillir au minimum deux niveaux de classe, une salle pour les enseignants, des sanitaires modernes et un espace de restauration digne de ce nom. À Borest, l'espace de restauration est limité et notre réserve foncière quasi inexistante, d'autant plus que nous sommes situés en zone protégée. À l'inverse, Fontaine-Chaâlis offre des atouts indéniables pour accueillir ce projet.

L'investissement sera conséquent, mais l'Éducation nationale s'engage à nous accompagner sur plusieurs années en prenant en compte l'effort des communes dans les prochaines cartes scolaires qui visent chaque année à répartir équitablement les postes d'enseignants en fonction des effectifs accueillis par école sur le département. L'éducation nationale sera à nos côtés pour nous conseiller sur l'évolution de l'offre scolaire sur notre territoire et nous apportera le cas échéant un soutien réglementaire. Cette transition garantira le maintien de l'enseignement primaire dans nos trois villages, avec un objectif clair : offrir un cadre éducatif de qualité et reconquérir les familles ayant choisi d'autres établissements.

Un engagement financier pour l'avenir

Certains s'interrogent sur l'implication des municipalités dans le financement de l'éducation. À titre d'exemple, la scolarisation d'un enfant borestois à Borest, avec cantine, représente un coût de 1 720 € par an. Avec le maintien du RPI, les charges fixes ne diminueraient pas mais seraient réparties sur un nombre d'élèves en baisse, ce qui rendrait leur poids budgétaire de plus en plus difficile à soutenir pour l'ensemble des contribuables.

Nous devons également prendre en compte l'impact du futur lotissement, qui apportera de nouveaux habitants. Le prix au mètre carré construit devrait avoisiner les 3500€. Cependant, rien ne garantit une augmentation significative du nombre d'enfants en âge d'être scolarisés. Si de nouvelles familles avec jeunes enfants s'installent, elles seront bien entendu les bienvenues. Et nous restons confiants !

Des rues rénovées, un village embelli

Autre sujet de satisfaction : les rues des Fours à Chaux et du Four, dont la rénovation suscite l'enthousiasme et, il faut le dire, un brin d'envie chez certains habitants du village. Nous nous étions engagés à mener ces travaux, et nous l'avons fait. Un immense merci à Eddy Bordereau, dont l'implication et la détermination ont permis d'atteindre ce niveau d'excellence.

Un printemps sous le signe de la convivialité

Je vous souhaite à tous un beau et heureux printemps, en espérant vous retrouver nombreux à la fête du village, le dernier week-end de juin. Un moment de partage et de convivialité à ne pas manquer !



Ce qu'il faut retenir des derniers conseils municipaux

REUNION DU 25 NOVEMBRE 2024

Frais du RPI année scolaire 2023/2024

Les dépenses pour BOREST s'élèvent à 39 000.94 euros, pour FONTAINE CHAALIS 20 183 euros et pour MONTLOGNON 20 500 euros. 85 élèves étant présents dans le regroupement et le coût par élève est donc de 937.4581 euros. La commune de MONTLEVEQUE a 4 enfants à charge et 12 élèves seront répartis entre les communes du R.P.I.

Un jeu d'écritures entre les 4 communes devra être réalisé et BOREST retouchera un titre de 2440.07 euros de la part de la commune de MONT L'EVEQUE.

Après en avoir délibéré, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité ces comptes et autorisent le Maire à réaliser les écritures comptables afférentes.

Création d'une étude pour soutien et devoirs scolaires

Un questionnaire de satisfaction a circulé auprès des parents d'élèves fréquentant nos écoles.

Il en ressort le besoin d'avoir un service d'aide aux devoirs et de soutien scolaire.

Mme SAUCEDE, Borestoise et Accompagnante d'Elèves en Situation de Handicap (A.E.S.H.) a proposé ses services. L'idée serait que ce service soit financé par les communes et gratuit pour les parents. 10 enfants environ pourraient être accueillis dans l'école pendant 1 heure.

Le secrétariat se renseignera de connaître auprès du centre de gestion de l'Oise les modalités quant au recrutement sur la base de 30 euros T.T.C. de l'heure.

Après avoir délibéré, les conseillers municipaux approuvent à l'unanimité ce dispositif.

Présentation des travaux rues du Four / Fours à Chaux

La commission des travaux présidée par son responsable Eddy Bordereau a validé l'ensemble du déroulé technique, économique et organisationnel des travaux. Il est ensuite présenté à l'ensemble du conseil municipal.

Il s'agit d'un aménagement de voirie avec la création d'un trottoir du 4, rue du Four jusqu'à l'angle de la rue de la Ferme et du traitement des entrées charretières et de la création de celle du 4, rue du Four. Le trottoir existant Place du Tisart jusqu'au 4, rue du Four sera traité en pavage grès de réemploi. Côté impair, du 1 au 3, rue du Four un caniveau sera créé, de même du 13 au 17, rue du Four et du 1, Place du Tisart au 14, rue du Pont Saint Martin. Enfin, un lignage de pavés en gré de réemploi et un trottoir seront réalisés au bout de la ruelle qui jouxte le 3, rue des Fours à Chaux et la Place du Tisard. La grille d'avaloir impasse des planches sera changée pour une grille en fonte.

Plusieurs devis ont été obtenus des entreprises Degauchy / Ramery TP et Valois Paysage.

Valois Paysage présente l'offre la plus intéressante à 75 000 euros H.T. / 90 000 euros T.T.C.

Une des conditions réside dans le paiement d'un premier acompte de 22 500 euros H.T. / 27 000 euros T.T.C.

Monsieur le Maire a commencé à se rapprocher de la trésorerie pour connaître les modalités pour le versement d'un acompte de 30%.

Les dossiers de subventions ont été réalisés en 2023 et 70% de subventions sont accordées.

Les conseillers municipaux autorisent le Maire à signer le devis de Valois Paysage, à engager les travaux et à verser un acompte.

Point subventions et investissements

Dossiers de subventions à réaliser :

La chaudière du logement communal qui avait plus de 20 ans a cessé de fonctionner. Elle a été remplacée en urgence pour un coût de 7181.38 euros H.T. Le conseil municipal autorise le Maire a demander une subvention à l'intercommunalité.

Monsieur le maire informe les conseillers municipaux que le poste informatique qu'il utilise est devenu obsolète et les mises à jour ne peuvent plus s'effectuer correctement. Il a 10 ans.

Le prestataire informatique « ADICO », avec lequel nous travaillons craint dans un futur proche, une perte de données ainsi que l'impossibilité d'utilisation du matériel. Afin de pallier ce problème un devis leur a été demandé : Il s'élève à un montant de 1403.51 euros H.T..

Après cet exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité par 10 voix pour :

- approuve le remplacement du poste informatique ;
- autorise monsieur le maire à réaliser une demande de subvention auprès de la Communauté de Communes SENLIS Sud Oise, la plus élevée possible.

Subventions nouvellement accordées :

Le conseil départemental de l'Oise a octroyé deux subventions :

- 5000 euros pour le Plan Local d'Urbanisme ;
- 3170 euros pour le renouvellement du système de vidéo protection.

L'intercommunalité à accordée une aide de 1570.04 euros pour les travaux réalisés au local technique.

Proposition de projet de connexion de la nonette : zone d'expansion de crue

La pluviométrie de l'année 2024 conjuguée à d'autres phénomènes d'entretiens de la Nonette ont provoqués depuis la fin de l'été un débordement de son lit sur les parcelles des propriétés Blondel, Degraeve et Payen. L'écoulement normal ne se faisait plus.

Certains riverains ont cru bon de se servir de la presse écrite pour se faire échos de leur mécontentement. Bien mal leur en a pris. La réponse du SISN en a été cinglante et a desservit notre commune.

A la demande de la mairie, une réunion en préfecture a été organisée sous la Présidence de Madame la Sous-Préfète. L'Etat a demandé si pour deux de ces maisons les assainissements étaient conformes. Non. Un contrôle sera diligenté dans le cadre du S.P.A.N.C.

Les berges au niveau de Mont L'Evêque sont inexistantes et devront être à la charge du propriétaire. Madame la Sous-Préfète se charge de faire respecter cette exigence.

Le S.I.S.N. propose à nouveau au conseil municipal de Borest un projet de reconnexion de la Nonette avec la création d'une zone d'expansion de crue au niveau du marais communal.

Les conseillers municipaux donnent leur accord pour la prise d'une délibération de principe pour une étude aux frais du syndicat qui en fonction du résultat aboutira ou non au projet cité dans le dossier remis aux conseillers, coût 70 000 euros. Ils souhaitent qu'une étude complète soit réalisée sur le parcours de la Nonette dans les autres communes que ce soit en amont et en aval. Il sera demandé au syndicat de voir si cette zone est toujours classée en zone Z.P.S., comme en 2013, dans tous les cas elle est en zone Natura 2000.

Questions et informations diverses

- Le Maire a passé commande auprès de M. Weiss pour divers travaux à l'école : taillage d'un cerisier dans la cour et dans les anciennes écuries du jardin de la cantine : dépose d'un poteau en bois, mise en hauteur d'un linteau et évacuation de déchets. Le poteau du portail de l'école est refait en ce moment.
- La commune de Borest est sur l'application Illiwap. Elle est téléchargeable par tous depuis un smartphone ou android depuis l'apple store ou play store. Vous y retrouverez toutes nos informations !
- L'objet d'art retrouvé est revenu à Senlis et sera visible sous peu au musée d'archéologie de Senlis. Une convention a été signée entre la ville de Senlis et Borest. Le Maire se renseignera quant à l'assurance de ce bien.
- La mise en place d'une borne de recharge pour les voitures électriques sur Borest est en cours de réflexion à la C.C.S.S.O.
- La procédure du P.L.U. se poursuit : la commission C.D.P.E.N.A.F. impose 18 lots. Une enquête publique aura lieu courant janvier 2025 et un commissaire enquêteur a été désigné. Madame Degraeve demande si la close de la bande de 25 mètres autour de sa propriété qu'elle avait imposé lors de la dernière révision est encore valable. Le secrétariat se rapprochera du bureau d'études.
- Le parc naturel régional propose des subventions pour les projets de réhabilitation des pigeonniers / tours et tourelles.
- Le C.C.A.S. propose cette année des colis pour les 65 ans et plus et un don de 100 par personne ou 125 euros par couple. Une enquête sera diligentée par leurs soins pour savoir si les gens préfèrent toujours les dons en numéraire plutôt que le repas annuel.
- Une cérémonie des vœux aura lieu le samedi 18 janvier à 17 heures.
- Des bons retours et des remerciements ont été formulés sur l'emplacement pour accrocher les vélos des petits écoliers.
- Les offres de prix pour la box internet de la vidéo protection vont être étudiées par le Maire.
- A l'air de jeux le chapeau du muret est cassé et il est demandé l'installation d'un loquet sur le portail comme celui de l'école maternelle.
- Les guirlandes seront installées vendredi 29 après-midi.
- Madame Degraeve demande si une installation pour une benne relais serait envisageable. Le Maire indique que de nombreuses bennes sont déjà présentes dans les villages aux alentours.
- Le 15 décembre au matin aura lieu le spectacle de Noël pour les enfants

REUNION DU 20 JANVIER 2025

Regroupement Pédagogique intercommunal

L'étude et aide aux devoirs a été mise en place à la rentrée de janvier. Agnès Saucedo, vacataire employée par la commune de Borest donne satisfaction à ce poste et ce nouveau service réjouit les parents. Notre inspecteur académique, Monsieur Legrand a informé les Maires du Regroupement Pédagogique Intercommunal d'une fermeture de classe pour la rentrée scolaire prochaine car les effectifs des enfants sont toujours à la baisse : 108 élèves il y a 2 ans, 85 il y a 1 an, 68 actuellement et 64 prévus à la rentrée de septembre 2025.

L'organisation actuelle est sur 2 écoles avec 2 classes chacune, PS/MS et GS/CP à Borest, CE1/CE2 et CM1/CM2 à Fontaine Chaalis.

Monsieur le Maire évoque les rues borestaises où des enfants sont partis dans une école du privé : soit un total de 19 enfants. Avec ces enfants nous ne parlerions pas de fermeture de classe.

2 scénarios sont possibles :

Soit 1 fermeture de classe à Fontaine Chaalis ou à Borest qui aurait pour conséquence des classes à 3 niveaux, phénomène qui ne ferait qu'accentuer le départ d'autres familles dans les 2 ans à venir.

Ou bien le passage en R.P.C. : Regroupement Pédagogique Communal avec une école dans une commune.

Dans notre village il n'y a pas de réserve foncière donc pas de possibilité d'extension contrairement à Fontaine Chaalis où le terrain de l'école est plus adapté à de nouvelles constructions.

Il est proposé la fermeture de l'école de Borest et par voie de conséquence de la cantine à Borest.

Une nouvelle cantine pourrait être construite sur Fontaine Chaalis mais l'investissement serait d'1 million d'euros. Le Maire voisin, Monsieur Patria demande un contrat de stabilité de minimum 10 ans pour avoir un retour sur investissement et un maintien des 4 classes durant cette période.

Pour monsieur Longuet un sondage doit être réalisé auprès des parents et les conseillers municipaux doivent être tenus au courant de l'évolution de la situation.

Monsieur le Maire répond que toute information complémentaire sera communiquée. Par ailleurs le sondage ne peut pas se faire qu'au niveau des parents d'élèves. S'il se fait il se fera sur tous les foyers borestois car le financement de l'école est fait par eux. Pour mémoire, l'école est notre deuxième poste de dépense.

Pour monsieur Bordereau, un courrier reprenant les effectifs et expliquant les conséquences du retrait des enfants du R.P.I. devrait paraître dans la gazette.

Si le placement d'enfants au sein des écoles privées est un droit, les conséquences de ces choix fait par les parents entraînent chaque année des difficultés pour maintenir les écoles de nos villages. Le nombre particulièrement important d'enfants partant pour le privé à la prochaine rentrée scolaire entraînera sinon la fermeture de l'école de Borest, la fermeture d'une classe à minima ce qui est dommageable pour la vie sociale du village.

Ces choix récurrents constatés chaque année obligent les maires de Borest et Fontaine à lutter pour empêcher la fermeture de classes, c'était déjà le cas l'année passée alors que l'académie avait pris un engagement sur deux ans sans fermeture de classe, engagement qu'elle ne tient pas.

Il est regrettable de constater que le village, périclité petit à petit de ses établissements qui le constituent et notamment de son école. Et bien qu'il s'agisse d'un droit et surtout d'un choix, c'est le reste de la communauté borestoise qui en pâtit lourdement, et sans opposés quiconque, ce choix et ce droit doivent donc aussi être assumés en terme de responsabilité de conséquences à l'égard de la communauté borestoise.

Guillaume DUCHESNE soulève l'incohérence pour notre commune d'un côté de se battre pour l'émergence du lotissement du grand Saint-Père, avec (de mémoire) 18 nouveaux logements donc 18 familles qui vont dans un futur proche s'installer sur Borest, et de l'autre côté de s'orienter vers une fermeture de notre école. Il insiste donc sur l'importance du maintien d'une classe sur Borest, mais qu'en aucun cas les 2 classes actuelles soient fermées concomitamment ce qui aboutirait à la fermeture de l'école et de la cantine, importants lieux de vie de notre village.

Externalisation des instructions d'urbanisme

Le contrat avec la Ville de PONT-SAINT-MAXENCE, le SIMOH est arrivé à échéance au 31 décembre dernier. Une proposition d'un nouveau contrat au forfait a été formulée passant de 2.83 euros TTC par an et par habitant à 5.84 euros TTC pour 2025.

La Communauté de Communes Senlis Sud Oise, sollicité par monsieur le Maire et d'autres élus, a négocié un contrat à bons de commande via l'entreprise URBADS pour les communes de l'intercommunalité qui le souhaitent et qui propose un coût unitaire selon les dossiers à instruire : 180 euros TTC le permis de construire, 108 euros TTC la déclaration préalable par exemple. Dans ce cas la commune ne paiera qu'à la commande. La commune de Borest travaille donc depuis le 1er janvier 2025 avec URBADS via la plateforme dématérialisée Geoxalis. Une formation spécifique aura lieu à la C.C.S.S.O. entre notre secrétariat et le nouveau service instructeur.

La commune instruira elle-même les dossiers de clôtures (portail, clôture basique) ainsi que les certificats d'urbanisme de simple information.

Personnel Communal

Comme il a été indiqué au préalable, madame Agnès Saucède rejoint les effectifs de la collectivité depuis janvier.

Au secrétariat, madame Laure Pascal est devenue stagiaire également depuis le 1er janvier et pourra être titularisée au 1er avril 2025, si elle donne satisfaction. Elle aura 2 semaines de formations visio fin janvier et début mars.

Monsieur Daniel Ramet a été déclaré inapte par le conseil médical en formation plénière, son dossier de demande de retraite a été réalisé avec le centre de gestion de l'Oise. Monsieur Ramet sera ensuite invité à le signer puis le dossier sera transmis à la caisse de retraite de la CNRACL qui statuera dans les mois à venir.

5 : Point Nonette depuis la dernière réunion :

- La hauteur de la rivière a actuellement baissé ;

- Trois arbres tombés seront retirés dans la semaine 5 de 2025 ;

- Monsieur le Maire attend le retour concernant les berges de la propriété des consorts Pontalba ;

- La commune de Ver Sur l'Aunette a été sollicitée mais l'accord de cette municipalité n'a pas été donné retour pour l'instant.

- Eddy Bordereau évoque ses réserves concernant le lit de la Nonette et pour lui un travail en amont doit être effectué. Monsieur le Maire lit la délibération de principe pour l'étude pour une zone d'expansion de crue prise fin novembre.

Travaux et subventions 2025

- Un tracteur pour les services techniques a été commandé et il sera livré à la fin du mois. Un dossier de demande de subvention sera réalisé auprès de l'intercommunalité.

- Une borne à incendie sera installée mercredi matin, subventionné à 50 % par l'intercommunalité.

- Des prises seront créés sur les lampadaires pour ajouter de nouvelles guirlandes. Le dossier pourrait être subventionné à hauteur de 50 % par le Syndicat d'Energie de l'OISE, sachant qu'une prise coûte environ 220 euros.

Les guirlandes seront retirées mardi 28 janvier.

- Les travaux rue du Four vont débuter fin janvier et le matériel de chantier sera stocké place du Tisard. Le début du chantier commencera par la Place.

Questions et informations diverses

- La carte de remerciements de madame Ducrot, directrice d'école de Fontaine Chaalis au conseil municipal pour le cadeau de naissance pour son fils circule.

- Une réunion comité des fêtes est prévue demain, le 21 janvier à 18 heures.

- Monsieur le Maire remercie la commission C.C.A.S. pour l'aide apportée pour la préparation des colis de fin d'année. Cependant il est signalé, que pour certains, les colis n'étaient pas bons. Un sondage quant à la possibilité de refaire le repas annuel sera fait et soumis au préalable au C.C.A.S.

- La brocante sera le 7 septembre prochain.

- Une borne de recharge électrique sera offerte par l'intercommunalité et se situera à la patte d'oie entre la rue Pidoré et la rue du Pont de Corne.

- Lors du parcours de reconnaissance pour les nouvelles prises pour les futures guirlandes, il a été constaté un manque d'éclairage au croisement de la rue Monny et de la sente Monny. Monsieur Bordereau demande qu'un chiffrage soit fait auprès du SE 60 pour déplacer le candélabre rue du Madras vers la rue Monny. Monsieur le Maire indique qu'il y a quelques années il s'élevait à 1800 euros.

-Madame Degraeve demande à ce que les trous soient rebouchés entre la route de la Croix rouge et le tennis.

-Monsieur Longuet demande la liste des dossiers d'urbanisme en cours.

Il signale également un mauvais entretien au niveau de l'étang communal et que, selon lui, le pilier de l'école a été mal fait.

Le chauffage de l'école n'est pas baissé le week-end end ni pendant les vacances.

-Madame Lacaze a eu de très bon retour du spectacle de Noël des enfants et de la venue du père Noël en calèche.

-Monsieur Carpentier signale qu'une bosse se dégrade au croisement rue du Madras/ rue Elisabeth Roussel.

Réunion du 24 mars 2025

Informations sur la Nonette via le Syndicat Interdépartemental de la Nonette :

Un document sur le cadre d'interventions du syndicat est remis à tous.

Les conseillers municipaux s'interrogent sur les compétences des propriétaires riverains quant à l'entretien des berges obligatoire et le faucardage qui y est interdit.

Une discussion est lancée sur la procédure de faucardage, certes efficace mais qui devient illégale ou qui peut être réalisée en respectant certaines conditions.

La réunion de lancement du 13 février 2025, portant sur l'étude et maîtrise d'œuvre pour la restauration de la continuité latérale de la Nonette et de la zone humide de BOREST est remis aux conseillers municipaux.

Le résultat de cette étude sera présenté par les deux cabinets en réunion avec la présence des conseillers municipaux.

Le rapport d'activités 2024 du syndicat est mis à disposition des conseillers municipaux lors de cette séance.

Approbation de la mise en compatibilité et de la modification du Plan Local d'Urbanisme

Un commissaire enquêteur est venu en mairie pour l'ouverture et la fermeture de l'enquête publique qui a eu lieu du 7 janvier au 6 février 2025.

Il a ensuite remis à la collectivité un procès-verbal de synthèse de l'enquête puis un rapport et des conclusions. Une remarque a été déposée par monsieur Carpentier, elle est lue par monsieur le Maire ainsi que la réponse faite par le Maire.

Monsieur Carpentier rappelle :

-qu'un modèle bien spécifique de panneaux photovoltaïques a été validé par les ABE.

-que lors de l'instruction du permis d'aménager du futur lotissement que le mur de soubassement devra être conservé et qu'un retrait d'un mètre vers l'intérieur de la parcelle est souhaitable.

Monsieur le Maire met aux voix la mise en compatibilité et la modification du P.L.U.

Avec une abstention de monsieur Carpentier, la mise en compatibilité et la modification du Plan Local d'Urbanisme est approuvé à la majorité.

Syndicat des Eaux de MONTLOGNON

Un conseil syndical a eu lieu le 28 février dernier : il a été indiqué une baisse générale de la consommation d'eau potable. La réduction du nombre de fuites fait baisser la quantité puisée aux compteurs des forages avec un nouvel index de rentabilité qui s'élève pour l'année 2024 à 82.7 contre 60 auparavant.

7000 à 8000 m³ d'eau sont vendus, par convention, à Montépilloy. Si Barbéry achetait de l'eau au syndicat, elle passerait par Montépilloy. Il faudrait compter au moins 20 000 m³ d'eau et dans ce cas l'utilisation du surpresseur de La Bultée, qui fonctionne actuellement 4 heures par nuit, et qui serait utilisé 16 à 18 heures avec une consommation d'énergie électrique qui serait refacturée au village de Montépilloy.

Un diagnostic des forages est en cours et l'étude sera rendue au mois d'août.

La C.C.S.S.O. étudie la possibilité de prendre la compétence eau et assainissement, à ce jour la ville de SENLIS n'y est pas prête.

Travaux et subventions

Monsieur Bordereau indique que les travaux rue du Four sont en cours – phase 3 - et une bouche à incendie a été découverte quasiment à l'angle de la rue du Four et de la rue du Pont Saint Martin.

Les bouches à incendie du village seront contrôlées prochainement.

La prochaine phase : à l'angle du château Saint Vincent, mise en place d'une vasque pavetée en forme de triangle ovoïde pour permettre à l'eau de ne plus aller dans l'impasse des planches et la boue sera traitée dans le caniveau jusqu'au 13, rue du Four.

Le dossier a été réalisé fin 2022 et déposé en 2023 avec certaines contraintes budgétaires.

Point sur le sondage demandé par le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.)

Un questionnaire aux ayants-droits de 65 ans et plus a été distribué et il y eu 43 réponses sur 65 personnes sondées soit un taux de participation de plus de 65 %.

Pour le maintien du colis 32 personnes y sont favorables soit 74.42 %.

Pour le retour du repas 10 personnes seulement donc 23.26 %.

2.33 % de gens qui ne veulent ni l'un ni l'autre.

Le Centre Communal optera certainement pour le maintien du colis et du don.

Questions et informations diverses

-Monsieur le Maire déplore le peu de borestois au ramassage des déchets. Il remercie les personnes qui ont tenu le barbecue et fait de cet événement un moment convivial.

Le conseil municipal remercie l'association des copinces du Valois pour leur efficacité.

Les maires de la C.C.S.S.O. ont salué l'initiative d'Alexis PATRIA qui a présenté un film réalisé de ses champs jouxtant la RN 311 au niveau de la voie ferrée.

Un amoncellement de détritrus en tout genre jalonnent la route. La C.C.S.S.O. doit interpellier la préfecture.

-Les prochaines festivités : Fête des écoles le samedi 21 juin en journée puis fête du village le week end suivant.

Halloween Party 2024

Une Nuit Endiablée à Borest !

Ce jeudi 31 octobre 2024, le paisible village de Borest s'est transformé en un véritable repaire de créatures effrayantes ! Vampires, squelettes, sorciers et autres monstres en tout genre ont envahi les rues, prêts à terrifier... ou plutôt à récolter un maximum de bonbons.

Et quelle moisson ! Grâce à la générosité des Borestois, qui ont joué le jeu avec des stocks impressionnants de sucreries et des décorations d'un orange éclatant, la chasse aux bonbons a été fructueuse. Une belle démonstration de solidarité et d'esprit villageois. Un immense merci à tous ceux qui ont ouvert leur porte aux petits monstres affamés !

Mais avant de partir en quête de friandises, nos jeunes terreurs ont pu se déhancher sur des classiques incontournables comme Thriller ou Ghost Buster. Un véritable dancefloor démoniaque où même les plus timides se sont laissés posséder par le rythme !

Et pour recharger les batteries avant la chasse, un buffet gourmand était de la partie. Entre jus ensorcelés et douceurs monstrueusement bonnes, tout était prévu pour transformer cette fête en un moment inoubliable.

Résultat ? Des fous rires, des frayeurs, des souvenirs plein la tête... et surtout des sacs de bonbons bien remplis !

Un immense bravo au comité des fêtes et aux participants qui ont fait de cette soirée un succès. On a déjà hâte de voir ce que la prochaine fête d'Halloween nous réserve. Qui sait, peut-être encore plus de frissons et de friandises ?

Vivement l'année prochaine !

Céline Lacaze



DINER DE L'AUTOMNE



Notre traditionnel repas d'automne s'est tenu comme son nom l'indique en automne donnant l'occasion aux nouveaux BORESTOIS de faire connaissance avec les anciens BORESTOIS (qui eux refont connaissance) autour de délicieux plats salés et sucrés préparés par nos nombreuses et nombreux « potes chefs » avec les boissons offertes par le comité des fêtes.

Au cours de cette soirée, un quiz musical endiablé a permis à certains de montrer leur culture musicale inter générationnelle et à d'autres d'avouer leurs lacunes sur le sujet. Les enfants étaient eux aussi de la fête avec une garderie assurée permettant aux parents de faire aussi la fête.

Conservons et continuons de partager ces moments de convivialité si importants dans notre joli village.

Gérard Fleury



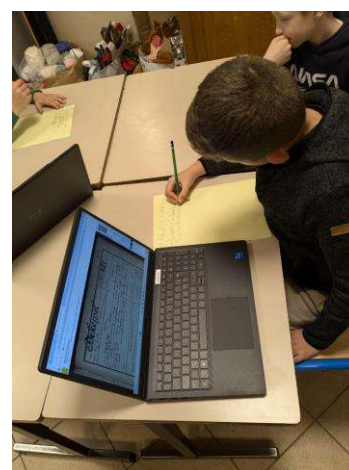
CE1-CE2 : Participation au 11 Novembre

Cette année, nous avons travaillé sur l'Armistice. Après avoir trouvé les noms de quelques soldats morts pendant la Première Guerre mondiale sur le monument aux morts de Brest, nous avons cherché leurs fiches dans les archives militaires.

Nous avons lu leurs descriptions : âge, couleur des cheveux, couleur des yeux, taille, forme du visage. Nous avons aussi découvert la cause de leur mort, ce qui nous a permis de mieux comprendre la violence de cette guerre.

Après avoir écrit une description pour chaque soldat, nous avons saisi les informations dans l'ordinateur pour créer un portrait fictif de ces hommes. Cela nous a aidés à comprendre que derrière ces soldats, il y avait avant tout des hommes.

« Les élèves de CE2 »



NOEL DES ENFANTS



Comme tous les ans, la boîte aux lettres du Père Noël a été installée près de l'école.
De nombreuses lettres et dessins y ont été déposés.
Le Père Noël a répondu à chaque courrier en ajoutant un petit chocolat dans l'enveloppe



Cette année les enfants borestois ont pu profiter d'un spectacle de marionnettes, mais pas n'importe lesquelles ! Des marionnettes farceuses qui avaient volé un livre magique et qui ... comme par enchantement sont devenues grandes et à taille humaine. Afin de redevenir petites, elles devaient amuser et faire plaisir aux enfants de l'assemblée.

C'était donc un spectacle animé et « participatif » avec plusieurs défis comme la pêche aux canards, faire ses petites courses dans un temps record ou encore recueillir le plus de confettis

Enfants et parents, nous avons beaucoup ri !

Laure Pascal



DISTRIBUTION DES CADEAUX

Ensuite, le père Noël a décidé, avec son comité des fêtes de se déplacer en calèche dans le village afin de distribuer les cadeaux aux jeunes enfants.

Merci au père Noël, à Maëlle, Zoé et à Cécile et son cheval Little pour cette belle animation.

Avec l'aide de sa lutine associée adorée Valérie, le père Noël a profité de son passage à BOREST pour récupérer les lettres qui lui étaient destinées et répondre aux enfants avant Noël.

Laure Pascal



CCAS

Le CCAS a préparé et distribué une cinquantaine de colis composé de champagne, de différents pâtés et de sucreries.

L'occasion de rencontrer nos aînés et de leur souhaiter de belles fêtes de fin d'année.



VŒUX ET GALETTE DES ROIS

Une fois n'est pas coutume, une cérémonie des vœux a été organisée en janvier. Nous avons eu le plaisir de recevoir Eric Woerth - Député de l'Oise, Manoëlle Martin - Vice-Présidente de la Région Hauts de France, Nicole Colin - vice-présidente du Conseil départemental de l'Oise et Guillaume Maréchal - Président de la Communauté de Commune de Senlis Sud Oise.

Après les traditionnels discours, chacun a pu trinquer à la nouvelle année et se régaler avec les différentes galettes.



NETTOYAGE DE LA FORET

Un grand coup de propre pour nos villages !

Dimanche 16 mars, sous un ciel froid mais ensoleillé, les habitants de Borest, Fontaine-Chaalis et Montlognon se sont mobilisés pour une matinée dédiée au nettoyage de nos chemins et rues. Dès 10h30, devant l'église de Borest, des volontaires motivés ont formé des équipes et se sont répartis les secteurs à explorer.

Armés de sacs et de gants, petits et grands ont ramassé une belle quantité de déchets, preuve qu'il reste encore des efforts à faire pour préserver notre cadre de vie. À voir les sacs se remplir, chacun a pris conscience de l'impact de ces petits gestes qui, mis bout à bout, font la différence.

Après l'effort, place à la convivialité ! Un pique-nique près du terrain de pétanque de Fontaine-Chaalis a rassemblé les participants, avec des plats apportés par chacun et un barbecue organisé par Éric Carpentier et Christophe Sorrentino. Un moment chaleureux qui a permis de clôturer cette belle initiative dans la bonne humeur.



Merci à tous ceux qui ont participé et contribué à rendre nos villages encore plus agréables à vivre !

Elise Degraeve

LOTO

La troisième édition de notre loto a connu un succès de plus en plus grandissant au fil des années, avec une école remplie, nous avons joué à guichets fermés. Réservez dès maintenant vos places pour la quatrième édition, même la « Française des jeux » nous l'envie.

De nombreux lots étaient en jeu et ont fait le bonheur des heureux gagnants petits et grands. Malgré quelques boules de loto tombées mais rassurez-vous récupérées, tout le monde a passé une agréable après-midi conviviale agrémentée par le « ravitaillement » assuré par le comité des fêtes.

Merci à toutes et à tous pour votre participation.

Bravo au comité des fêtes pour l'organisation des différents événements, nous comptons sur vous pour vos prochaines participations afin de faire perdurer la convivialité ainsi que l'indispensable lien social si important à l'épanouissement de toutes et tous.

Notre prochain rendez-vous, la fête du village les 28 et 29 juin 2025 place du Tisard.

Gérard Fleury



Des Travaux qui embellissent le village

La gazette de janvier vous annonçait le démarrage imminent de la rénovation de la rue du four et de l'achèvement des travaux rue des fours à chaux.

Vous avez pu le constater, les travaux vont bon train, la rue du four se métamorphose au rythme de la création de trottoir et de la pose des pavés.

QUEL CHANGEMENT POUR LES RIVERAINS ET POUR LE VILLAGE !

Ces travaux, compte tenu de l'état de cette rue ne sont pas un luxe, mais il faut souligner que ce qui est réalisé actuellement en pavé, était une option dans le cahier des charges, qui prévoyait à l'origine des trottoirs en remplissage de concassé gris !

Choisir l'option « pavé » nous a toutefois amené à faire des choix. En effet, travailler dans un budget année 2023, où les dotations de l'état à destination des communes ne cessent de diminuer n'a pas été simple, et certaines parties de la rue ne pourront pas être traitées. Nous avons toutefois veillé autant que possible à ce que les « impasses » n'entachent pas l'aspect urbain voulu et que celles-ci s'intègrent bien à l'esprit du projet.

Nous arrivons en fin de 3ème phase qui verra la rue coté pair achevée à l'impression de cette gazette, la première phase de la rue coté impair va débuter dès la deuxième semaine de mars.

Désolé, pour les désagréments qui vous sont causés par l'impossibilité de circuler dans la rue du four en journée, mais je crois foncièrement que cela en vaut la peine, et les photos avant / après qui vous sont proposées parlent d'elles-mêmes..

Merci aux riverains et aux borestois pour leur patience, et qui nous ont fait part de leur pleine satisfaction pour ces travaux qui embellissent notre village. Cela nous encourage à poursuivre nos efforts.

Eddy Bordereau
Responsable commission des travaux



Des Travaux qui embellissent le village



Le porte-vélos de l'école enfin adopté !



Installé cet hiver, le porte-vélos devant l'école de Borest était resté un peu désert à cause du froid et de la pluie. Mais avec le retour des beaux jours, il trouve enfin son utilité ! Chaque matin, il se remplit de petits vélos d'écoliers, ravis de pouvoir venir à l'école sur deux roues.

Une installation qui facilite la vie des familles... et qui annonce le printemps !

Elise Degraeve

Le pigeonnier de Borest : une belle mobilisation et des travaux en cours

La campagne de dons pour la restauration du pigeonnier de Borest s'est achevée il y a quelques jours avec un très beau résultat : **5 645 € collectés** ! Grâce à cette formidable mobilisation, les premiers travaux d'urgence ont déjà pu être engagés afin de préserver ce monument chargé d'histoire.

"Ce succès, nous le devons en grande partie à une formidable communauté de passionnés du patrimoine qui nous suivent sur les réseaux sociaux."

Un soutien venu de toute la France

Ce succès, nous le devons en grande partie à une formidable communauté de passionnés du patrimoine qui nous suivent sur les réseaux sociaux. Des inconnus, des amoureux de l'Histoire avec un grand H, qui ont répondu présents pour sauver un morceau du passé. Un immense merci à tous ceux qui ont contribué, partagé et soutenu cette initiative !

Un moment de découverte et de partage

Le 2 mars dernier, j'ai eu le plaisir d'ouvrir les portes du pigeonnier du Prieuré à ceux qui ont contribué à la cagnotte. Un moment unique et convivial, rempli d'échanges passionnants sur l'histoire du lieu.

Les participants ont pu explorer des endroits habituellement fermés au public :

- L'intérieur du pigeonnier et ses anciens nids
- Une vue exceptionnelle sur la charpente
- ✍ Les mystérieux graffitis médiévaux de l'ancienne prison
- ✂ La cave voûtée et ses 15 mètres sous plafond

Et en bonus, nous avons même fait un petit détour par la ferme pour aller voir les chevaux ! 🐾

Cette visite a permis à certains habitants de Borest de découvrir ce lieu et d'en apprendre davantage sur son histoire et les travaux en cours. Un beau moment d'échange qui a donné l'occasion à chacun de mesurer l'importance de sa préservation.

Une cagnotte prolongée pour aller plus loin

Bonne nouvelle : la cagnotte reste ouverte jusqu'en juin ! Chaque participation, même modeste, est précieuse pour continuer à avancer dans cette restauration. Ce pigeonnier fait partie du patrimoine de notre village, et sa préservation est l'affaire de tous. Merci encore à tous ceux qui ont soutenu ce projet, et pour ceux qui souhaitent encore contribuer, c'est toujours possible !

bit.ly/borest-pigeonnier





Quelques évènements de l'année sur le RPI racontés par les CM

❖ Champions de la lecture :



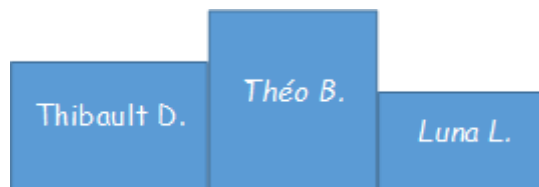
Notre professeur nous a proposé de nous inscrire aux Petits Champions de la Lecture. Qu'est-ce que c'est ?

« Cette opération invite les enfants des classes de CM1 et de CM2 à lire à voix haute, pendant une durée de trois minutes, le texte de leur choix. Le jeu est organisé en quatre étapes : le gagnant de chaque groupe est convié à une finale départementale, puis régionale, avant de participer à une grande finale nationale organisée au mois de juin dans un grand théâtre parisien. »

Le jeu s'est déroulé ainsi dans notre école :

- La 1^{ère} étape était de préparer la lecture d'un texte de notre choix et de le lire devant la classe à l'école. Il y avait un jury de quatre personnes. Le jury a sélectionné les trois candidats qui ont le mieux lu.

Sur le podium :



Théo a donc été sélectionné pour le tour suivant.

- La 2^{ème} étape a été pour Théo de préparer son texte qui était un extrait des Contes de la rue Broca intitulé « La sorcière du placard aux balais ».
- La 3^{ème} étape a été de se rendre à la salle des fêtes de Nointel pour la finale.

Théo, raconte nous comment cela s'est passé à Nointel.

Théo : « J'ai du lire devant un jury composé de plusieurs personnes (un professeur de français, deux écrivains et deux bibliothécaires). Il y avait dans le public des parents d'élèves, des professeurs, quelques enfants (les candidats), mes parents et Mme Ducrot. Nous étions 16 candidats ce jour-là.

Quel a été le résultat ?

Théo : « Je n'ai malheureusement pas été sélectionné pour le second tour. Toutefois, je suis arrivé 2^{ème} des garçons. »

Comment te sens-tu ?

Théo : « Je suis content d'avoir participé à ce défi. Je suis juste un peu déçu du résultat car je m'étais beaucoup entraîné. »

Que veux-tu dire aux copains qui y participeront l'an prochain ?

Théo : « Bon courage et c'est une bonne expérience à vivre. »

❖ Cycle Vélo (mars-avril 2025) :



Notre enseignante nous a proposé de participer au cycle vélo à l'école avec l'association VéloOise (ex AU5V). Il y avait trois blocs possibles. Nous avons réalisé les blocs 1 et 2.

- Dans le bloc 1, nous avons appris à pédaler, à rester en équilibre sur le vélo, à vérifier notre vélo, à mettre notre casque correctement.
- Dans le bloc 2, nous avons appris les éléments de sécurité obligatoires (la sonnette, les freins, le casque, l'éclairage et les catadioptres). Nous avons aussi appris à rouler à droite et à tendre la main à droite ou à gauche pour indiquer aux autres usagers notre direction. Pour la dernière séance, nous avons appris les panneaux du code de la route. Nous retenons que les carrés bleus sont des panneaux d'indication, les ronds bleus des panneaux d'obligation, les ronds rouges des panneaux d'interdiction et les panneaux triangulaires des panneaux de danger. Nous avons également appris à laisser la priorité dans les ronds points et à certaines intersections.

Les parcours étaient grands (unidirectionnels ou bidirectionnels) avec des virages et des pointillés comme sur la route.

Avez-vous aimé ?

Les enfants : « Oui. »

Qu'avez-vous préféré ?

Les enfants : « Nous avons préféré les parcours avec les panneaux de signalisations. »

Des goodies ont été offerts aux enfants. L'équipe enseignante remercie Frédéric et Thierry, les intervenants de VéloOise, pour leur gentillesse et le temps passé à régler ou réparer les vélos des enfants.



❖ Cinéma :



La maitresse nous a proposé d'aller au cinéma pour la sortie scolaire juste avant les vacances de Noël. Nous étions avec la classe de CE1/CE2 et la classe de Mont L'Evêque. Nous sommes allés visionner le film Paddington au Pérou. Nous avons trouvé ce film fantastique et amusant. Il y avait beaucoup d'actions et de rebondissements tout au long du film.

Que raconte ce film ?

Paddington au Pérou est un film d'animation qui suit les aventures du célèbre ours Paddington. Dans ce film, Paddington se rend au Pérou, son pays d'origine, pour un voyage en famille avec les Brown. En arrivant, Paddington tombe sur une mystérieuse légende qui pourrait lui révéler des secrets sur ses origines. Cependant, il se retrouve rapidement mêlé à une aventure palpitante impliquant des trésors, des voleurs et des mystères à résoudre.

Est-ce que vous le recommanderiez à vos amis ou à votre famille ?

Oui, il est adapté à tout âge et il est très amusant.

❖ Musée :



La maîtresse nous a proposé de visiter le musée de la Vénérerie (chasse à cour) à Senlis. Nous y avons vu plusieurs choses : des bois de cerfs, des animaux empaillés (chien, loup, renard...), des têtes de sangliers et de lapins.

Nous avons également vu des tenues différentes, des armes, des tableaux de toutes tailles. Il y avait des empreintes d'animaux. Le guide nous a expliqué comment se déplaçait le groupe de chasseurs et quel était le rôle de chacun.

Est-ce que vous vous attendiez à voir tout cela ?

Non. On s'attendait à voir que des têtes d'animaux, des tableaux, des cornes et quelques armes.

A venir :

Les élèves de CE1/CE2/CM1/CM2 seront initiés au tir à l'arc à raison de 8 séances avec des intervenants du Carquois de Rully (avril-mai). Ils se rendront ensuite au Musée de l'Archerie en fin d'année pour y réaliser une visite guidée et participer à un atelier.

Egalement, les enfants de CE2/CM1/CM2 se rendront pour la seconde année consécutive à la piscine de Senlis (mai-juin) pour travailler les compétences du Savoir Nager.

A VOS AGENDAS

Prochaines dates 2025 à retenir :

Surveillez vos boîtes aux lettres pour les informations plus précises pour chaque date

Fête du village: 28-29 juin

Brocante: 7 septembre

Dîner de l'automne: 14 novembre

Arbre de Noël: 14 décembre

NOS AMIS LES CHIENS

IL Y A MAINTENANT 3 ANS, un article de sensibilisation sur les déjections canines paraissait dans la gazette communale,

MAIS OU EN EST-ON AUJOURD'HUI ?

Il faut bien le reconnaître, la présence des déjections canines dans les rues, places, parcs de jeux libres est désagréable pour tout le monde.

Qui a envie d'avoir un cadeau bien odorant devant sa porte ou de voir son petit enfant (ou soi-même) piétiner une crotte en rentrant chez soi, ou de constater une odeur bizarrement infecte en montant dans sa voiture...ha! m... !!j'ai marché dedans c'est dég....!

Des distributeurs de sacs et poubelles ont été mis à disposition des maîtres places du Tisard et devant le tennis.

Il en manque peut-être à certains endroits ! dites-le nous et nous ferons tout notre possible pour y remédier.

Aussi, il nous faut féliciter tous les maîtres qui utilisent les distributeurs de sac ou qui s'en munissent avant la promenade de leur animal.

Tous ces maîtres ont participé à une forte amélioration de la propreté et de l'hygiène du village, et leurs amis à quatre pattes leur en sont reconnaissants tout comme les borestois !

BRAVO ET MERCI, MERCI MILLE FOIS POUR VOTRE IMPLICATION QUI MONTRE QUE LES CHANGEMENTS D'ATTITUDE SONT POSSIBLES !

Mais la bataille est encore active, il y a encore des endroits du village où nous constatons que nous pouvons encore nous améliorer, notamment autour de l'église et sa ruelle qui descend vers le lavoir, sur l'espace engazonné à gauche avant et à droite après le pont de la rivière rue du pont saint Martin et encore un peu place du Tisard sur les espaces engazonnés !

ALLEZ ENCORE UN PETIT EFFORT AU BENEFICE DE NOTRE VILLAGE

Ramasser les déjections de son chien n'a rien de dégradant, c'est un geste civique de respect de son lieu de vie, de ses voisins, des riverains, pour que tous puissent préserver et profiter du charme de Borest !

Allez on refait un effort et on encourage les derniers récalcitrants!

**LES CROTTE C'EST DANS LE SAC !
ET LE SAC C'EST DANS LA POUBELLE !**

AU RYTHME DES SABOTS

Chers habitants,

Vous l'avez peut-être déjà croisé dans la grande pâture face au parc de jeux ou vu déambuler fièrement dans les rues du village... Little, majestueux cheval de trait comtois, fait désormais partie du paysage ! Certains l'ont même aperçu aux côtés du Père Noël pour la distribution des cadeaux... 🐾

Je suis Cécile, passionnée par les chevaux et amoureuse de notre belle région. Aujourd'hui, je réalise un rêve en créant "Les Attelages du Prieuré", une aventure qui vous invite à prendre le temps, à savourer la beauté de notre village autrement et à partager des moments uniques en calèche.

🌿 Une balade en calèche, une parenthèse enchantée

Offrez-vous une parenthèse enchantée et laissez-vous porter par le doux bruit des sabots. Au départ du village, partez pour une balade pittoresque à travers nos chemins, mais aussi en pleine forêt d'Ermenonville, où les paysages boisés et les sentiers ombragés vous plongeront dans un cadre hors du temps. Que ce soit pour une escapade romantique, une sortie en famille, ou simplement pour prendre le temps d'apprécier la nature autrement, chaque promenade est une expérience unique.

💍 Une touche de féerie pour votre mariage

Vous rêvez d'une entrée spectaculaire et élégante pour le plus beau jour de votre vie ? Imaginez-vous arriver en calèche, sous les regards émerveillés de vos invités... Une touche de magie et de romantisme qui rendra ce moment inoubliable.

🎉 Des prestations sur-mesure pour tous vos événements

Anniversaires, fêtes de village, inaugurations, animations touristiques... Les Attelages du Prieuré s'adaptent à toutes vos envies pour une expérience authentique et raffinée.

📌 Informations & Réservations



Téléphone : 06 26 23 19 24



Email : lesattelagesduprieure@gmail.com



Instagram : @lesattelagesduprieure



👤 Tarifs des balades :

- 🧑 Adulte : 20 €
- 👦 Enfant (3 à 10 ans) : 10 €
- 💎 Enfants de moins de 3 ans :
Non autorisés pour des raisons de sécurité
- 🧑 Forfait groupe (5 adultes) : 80 €
- 5 personnes maximum autorisées

🐾 Alors, prêts à embarquer pour un voyage hors du temps ? À bientôt pour une promenade inoubliable en calèche !

Cécile & Little

RECRUTEMENT POMPIERS VOLONTAIRES



Les Sapeurs-Pompiers de Senlis recrutent.

Sous le statut de
Pompier Volontaire
Des femmes et des hommes
à partir de 17 ans 1/2.

Renseignez-vous :

- Par mail : frédéric.berson@sdis60.fr
- Par Tph : 03 - 44 - 60 - 76 - 40
- Au centre de secours : 2, rue du moulin Saint Etienne à Senlis.

UN NOUVEAU COMMERCE



A découvrir à Crépy en Valois

Un ancien borestois, habitant aujourd'hui à Fontaine Chaalis, Arnaud Vanoutryve a ouvert From', une nouvelle fromagerie située **51 rue Nationale** à Crépy en Valois. Fromagerie, crèmerie, épicerie fine, vins vivants et biodynamiques : autant de saveurs à découvrir dans ce commerce chaleureux, porté par un entrepreneur passionné.



LA NONETTE : NOTRE RIVIERE

La rivière Nonette prend sa source en amont immédiat de la commune de Nanteuil-le-Haudouin et conflue après un parcours de 38 km avec la rivière Oise à Gouvieux. L'ensemble du réseau hydrographique du bassin de la Nonette constitue un linéaire d'environ 140 km.

De l'amont vers l'aval, les deux principaux affluents de la Nonette sont les suivants :

- la Launette, qui présente plusieurs bras disséminés constituant les zones de sources. Elle conflue avec la Nonette en rive gauche au niveau de Montlognon après un parcours d'une vingtaine de kilomètres ;
- l'Aunette, prenant sa source à Rully et confluant avec la Nonette en rive droite en aval de Senlis après un parcours d'environ 15 km

Le Syndicat de rivière

Le Syndicat Interdépartemental du S.A.G.E. de la Nonette regroupe les 52 communes du bassin versant de la Nonette afin de protéger la ressource en eau et les milieux aquatiques du territoire.

Le Syndicat intervient sur les thèmes suivants :

- * Restauration écologique des cours d'eau : interventions limitées dans un objectif d'Intérêt Général et d'atteinte du bon état écologique des cours d'eau (définis en tant que tel par l'Etat) et hors du cadre de la lutte contre les inondations (restauration de continuité écologique longitudinale et latérale, renaturation des cours d'eau, reméandrage, suppression merlons de curage, restauration de zones humides et de zones d'expansion de crue)
- * Surveillance des milieux aquatiques
- * Assistance technique : conseils techniques auprès des riverains et collectivités, assistance administrative pour la gestion et l'aménagement des milieux aquatiques (Personnes publiques et privées)
- * Sensibilisation des collectivités, du grand public et des scolaires sur la protection des milieux aquatiques
- * Etude de ruissellement à l'échelle de bassins versants cohérents et réalisation des programmes d'actions permettant de limiter la pollution des cours d'eau : travaux d'hydraulique douce (haies, noues, fascines, mares, ...)
- * Animation du SAGE : le SISN est la structure porteuse du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau, c'est à dire la cellule de coordination et d'animation sur la thématique EAU du territoire (biodiversité, patrimoine hydraulique, eau potable, assainissement, usages économiques, eau pluviale, pollutions diffuses...). Elle accompagne les collectivités et les acteurs du territoire dans leurs projets liés à l'eau et met en place des actions de sensibilisation et communication auprès du grand public, des usagers, des riverains, des élus.



Travaux de restauration de la Nonette et de sa zone humide menés par le SISN en 2023 à Baron

**Attention, le SISN n'a pas vocation
à se substituer au devoir
d'entretien des propriétaires
riverains imposé par la loi.**

Les droits et devoirs des riverains

La rivière s'écoule en bordure de votre propriété. Vous êtes propriétaires de la berge et de la moitié de son lit avec vos voisins. Vous bénéficiez alors de droits mais aussi de devoirs :

* Devoir d'entretien : Articles L215-14 à 16 du Code de l'Environnement. « Le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ».

Si le propriétaire ne s'acquitte pas de cette obligation, la commune ou le syndicat peut, à l'issue d'une mise en demeure restée infructueuse, y pourvoir d'office à la charge du propriétaire riverain,

* Respect du droit de passage : Articles L 435-6 et L435-7 du Code de l'Environnement lorsque qu'il existe une Déclaration d'Intérêt Général (DIG), notamment pour le Syndicat de la Nonette

* Respect du libre écoulement de l'eau : la circulation de l'eau ne doit pas être entravée

* Respect de la libre circulation des engins nautiques de loisir non motorisés : L'usage de l'eau appartient à tous mais cela ne signifie pas pour autant que l'accès aux berges est libre. L'autorisation du propriétaire riverain est nécessaire pour mettre pied à terre.

* En bordure de rivière, il est interdit :

- De déverser dans les cours d'eau, lacs, étangs, canaux, sur leurs rives, des substances de nature à les polluer (article L216-6 du Code de l'Environnement),
- D'entreposer des matériaux, déchets inertes, déchets verts et tontes, fumier en bordure de cours d'eau. En plus de polluer les cours d'eau, cela attire aussi les espèces nuisibles comme les ragondins qui fragilisent les berges,
- D'utiliser des produits phytosanitaires (pesticides, herbicides...)

Vous trouverez plus d'information dans le guide du riverain :

- <http://www.syndicat-sage-nonette.fr/index.php?id=35410>

Vous pouvez retrouver toute l'actualité et des compléments d'information sur le syndicat et le bassin versant ainsi que nos contacts sur le site internet :

- www.syndicat-sage-nonette.fr
- www.facebook.com/syndicatnonette/

Clara Morvan
Directrice technique
Ingénieure du Schéma d'Aménagement et de la Gestion des Eaux

Chiffres clés 2024



Nous contacter :

Syndicat Interdépartemental du SAGE de la Nonette

17 bis rue Guillemillot

60500 Chantilly

administration@sisn.fr

03 44 32 99 80

Facebook : Syndicat de la Nonette

Toutes les informations en ligne sur :

www.sisn.fr

ETUDE RESTAURATION ZONE D'EXPANSION DE CRUE À BOREST

Objectif : Abaisser la berge en rive gauche de la Nonette afin d'y faciliter les débordements vers le marais plutôt que coté habitations. Reconnexion du cours d'eau avec sa zone humide (restauration de la continuité latérale)

Planning : étude de février à octobre 2025
travaux prévus dans 12 à 24 mois selon les délais administratifs



Ils ont participé à ce numéro et nous les remercions vivement :

Eddy Bordereau,
Cécile Degraeve,
Elise Degraeve,
Valérie Didier,
Gérard Fleury,
Céline Lacaze,
Clara Morvan,
Laure Pascal,
Bruno Sicard.

Merci 



N'hésitez pas à télécharger gratuitement l'application sur smartphone (iPhone et Android), tablette et ordinateur pour recevoir les infos et alertes sur la commune.

Informations de la mairie de BOREST

Secrétariat : Laure PASCAL mairiedeborest@wanadoo.fr
Permanences le mardi et jeudi de 17 à 19 heures

03.44.54.20.82

